

Phonostylistique de l'intonation : différenciations dues au milieu social et au sexe des locuteurs

Elsa Mora

Volume 19, numéro 2, 1990

La phonétique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602677ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602677ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mora, E. (1990). Phonostylistique de l'intonation : différenciations dues au milieu social et au sexe des locuteurs. *Revue québécoise de linguistique*, 19(2), 73-92. <https://doi.org/10.7202/602677ar>

Résumé de l'article

À partir d'échantillons de parole spontanée d'espagnol du Vénézuéla, l'auteur étudie plusieurs facteurs prosodiques chez les hommes et les femmes de trois groupes sociaux. Les résultats montrent que les différences prosodiques les plus significatives sont sociales et non sexuelles. Le groupe le plus favorisé des hommes comme des femmes module davantage ses énoncés. Les énoncés sémantiquement terminaux tendent à être de pente mélodique montante pour le groupe le plus favorisé. Cette même pente se retrouve pour le groupe défavorisé mais il s'y ajoute une particule de nature interrogative ou phatique. Les groupes non terminaux n'ont pas de pente significative. Quant au débit, on remarque que ce sont les groupes masculins qui prononcent le plus grand nombre de syllabe à la seconde.

PHONOSTYLISTIQUE DE L'INTONATION: DIFFÉRENCIATIONS DUES AU MILIEU SOCIAL ET AU SEXE DES LOCUTEURS*

Elsa Mora

Définition du problème

On analyse ici, à partir de courbes intonatives, les différences ou les similitudes présentes dans la fonction expressive chez les hommes et les femmes de la société vénézuélienne.

On considère généralement que les hommes emploient des expressions plus assertives que les femmes, avec des courbes intonatives descendantes tandis que les femmes présentent des intonations plus modulées avec une mélodie ascendante. Lakoff (1973), en particulier, voit en cela une attitude féminine «non assurée». Notre étude semble indiquer des tendances quelque peu différentes.

Études antérieures

Il existe bien peu de publications sur cet aspect de la phonostylistique. Les études réalisées semblent plus orientées vers les aspects segmentaux que suprasegmentaux. Il est toutefois important de rappeler ici les travaux les plus marquants.

Key (1972) se réfère aux différences phonologiques, intonatives, syntaxiques et sémantiques entre le parler des hommes et des femmes. Elle note que la femme emploie plus fréquemment des patrons propres au manque d'assurance et à l'hésitation.

* Ce travail de recherche est le résultat d'un bref séjour effectué dans le Laboratoire de Phonétique Expérimentale de l'Université de Toronto, sous la direction et l'orientation du Professeur Pierre Léon. Ce projet a été financé par le Département des Affaires Extérieures Ottawa-Ontario grâce à son «Faculty Enrichment Program» par l'intermédiaire de l'Ambassade du Canada au Vénézuéla, et par l'Université des Andes (Vénézuéla).

Brend (1972), elle, souligne l'emploi de patrons intonatifs distincts selon le sexe, dans le processus d'apprentissage d'une deuxième langue. Elle note également, dans une autre étude (1975) que les hommes tendent à utiliser trois niveaux contrastifs alors que les femmes ont une gamme intonative de quatre niveaux.

Eble (1972) indique la présence de points extrêmes plus accentués dans les valeurs intonatives du discours féminin, c'est à dire d'une mélodie plus variée. Par ailleurs, elle relève la prédominance, chez les femmes, de patrons intonatifs de demande d'assentiment.

Lakoff (1975) est la première à signaler la production d'un énoncé affirmatif à partir d'une phrase interrogative, afin de rechercher l'assentiment du récepteur. Elle donne l'exemple suivant: Émetteur masculin A: Le dîner sera prêt à quelle heure? Émetteur féminin B: À six heures? (Elle répond avec la mélodie ascendante de l'interrogation).

Mc Connell-Ginet (1978) expose les facteurs d'ordre social qui influent sur le parler des hommes et des femmes. Elle ébauche, par ailleurs, une théorie sur les différences de sexe dans l'intonation.

Olsen (1981) étudie les différences intonatives entre les hommes et les femmes à partir d'une investigation de l'anglais sur l'imitation de la voix féminine par des sujets masculins.

James et al. (1989) font le point des diverses investigations sur les différences intonatives en anglais entre hommes et femmes. Ils soulignent que les différences relevées chez les femmes et interprétées jusqu'à présent comme manque d'assurance et hésitation pourraient avoir une autre valeur plus spécifique dans le discours, telle que suggestion, invitation...

Aucune étude de ce genre, à notre connaissance, n'a été réalisée sur l'espagnol, et à fortiori, sur l'espagnol parlé au Vénézuéla, aussi aimerions-nous aborder certains aspects de ce problème en examinant l'intonation d'un corpus vénézuélien.

Matériaux et méthodes

Le corpus: 1) est constitué des énoncés de parole spontanée tirés d'enregistrements d'interviews de près de quatre heures, effectués auprès de 20 sujets – 10 hommes et 10 femmes – de diverses régions du Vénézuéla, qui, à leur tour, représentent trois classes sociales différentes: 1) favorisée 2) moyenne et 3) défavorisée.

Nous avons retenu pour cette étude des séquences sélectionnées au hasard et vérifiées ensuite comme «naturelles», par 3 auditeurs phonéticiens, pour les points à comparer: celles exprimant la continuité et celles exprimant la finalité.

a) Analyse auditive: Nous avons sélectionné, à l'oreille, deux séquences non terminales et deux séquences terminales pour chaque sujet. Ces séquences sont du type suivant:

Non terminale: y no tengo con que pagarle... («et je n'ai pas de quoi le payer...»)

Terminale: para hablarte de cosas ciertas. («pour te parler de choses certaines.»)

Les segments finals représentent les énoncés de fin de phrase, suivis d'une pause et marquant – au niveau sémantique – la fin de l'expression d'une idée.

b) Analyse expérimentale: Chaque séquence d'énoncé représente une émission sonore d'une durée de 61 cs minimum à 199 cs maximum.

La séquence à analyser, sélectionnée sur le magnétophone, est transmise à l'analyseur de mélodie du Laboratoire de Phonétique Expérimentale de l'Université de Toronto, décrit par Léon et Martin (1969). Cet appareil permet de visualiser sur l'écran de télévision la courbe mélodique à étudier. On peut ainsi observer sur le champ la séquence entendue. Ensuite, on imprime l'image visualisée sur une imprimante vidéo Mitsubishi.

Problèmes d'analyse

L'une des premières difficultés d'analyse a été de déterminer les éléments mélodiques à analyser. Il a été nécessaire de segmenter la phrase et de recommencer plusieurs fois l'analyse instrumentale dans les cas fréquents où l'on a affaire à une parole rapide.

Un autre problème est celui de la moyenne générale de la courbe mélodique des énoncés. L'analyseur ne tient pas compte en effet des ruptures de la micro-mélodie engendrées en particulier par les consonnes non voisées. Il nous a donc fallu déterminer cette moyenne générale en mesurant la hauteur mélodique de toutes les voyelles des énoncés et calculer ensuite l'écart type.

Méthode d'investigation

La plupart des recherches sur l'intonation rapportées par Léon et Martin (1969), Grunstrom et Léon (1973), Léon et Rossi (1979), tiennent compte des principaux paramètres suivants: le niveau de l'attaque de l'énoncé, la modulation générale, le niveau de finalité et la pente de l'énoncé.

Nous avons donc décidé d'étudier ces trois points principaux-là en comparant chaque fois les deux types d'énoncés choisis, terminal/non-terminal; cela pour les deux groupes hommes/femmes.

Par la suite, nous avons subdivisé notre corpus en tenant compte des données sociologiques retenues lors de notre enquête. Nous avons en effet des sujets de trois classes sociales différentes: favorisée, moyenne, défavorisée. Il nous a paru important d'inclure cette dimension sociologique – ce qu'aucune étude intonative du même genre n'a fait jusqu'ici – en examinant les paramètres intonatifs des différences sexuelles.

Après avoir opéré les classements et obtenu les données, nous avons effectué l'analyse statistique. Nous présenterons les résultats ci-après.

Contour mélodique du groupe phonique

Lorsque l'on parle de groupe phonique, on se réfère à un énoncé limité par une pause antérieure et une pause finale, quel que soit le nombre de syllabes de cet énoncé. C'est ce type d'énoncé que l'on a étudié ici. Sa modulation est déterminée par la variation mélodique des voyelles.

Mélodie des énoncés chez les femmes

GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3	
Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal
Hz	Hz	Hz	Hz	Hz	Hz
179,83	191,62	191,5	183,71	181,9	193,33
180,14	179,88	174,75	202,33	168	192
199	224,45	198	166,6	204,25	179,33
219	214,72	191	169,85	197,71	177
229,25	199,8	172	193	174,75	190,66
198,88	183,92	160,83	165,75	205,33	209,88
		220	225,66		
		198,14	197,6		
E= 22,40	17,80	19,60	22,12	15,29	7,6
M= 201,44	202,09	186,86	186,7	185,32	186,46

TABLEAU 1: Mélodie des énoncés féminins, pour les 3 groupes sociaux. M = moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = écart type.

Ainsi que nous pouvons l'observer dans le tableau #1, les femmes du groupe 1, dans les énoncés terminaux, présentent une mélodie générale plus modulée que celle des deux autres groupes, modulation reflétée par un écart type de 22,40 Hz. Viennent ensuite les phrases terminales du groupe 2 avec une valeur de dispersion de 19,60 Hz, et finalement, les phrases terminales du groupe 3 avec un écart type de 15,29 Hz.

Dans les phrases non terminales, c'est dans le groupe 2 que la mélodie générale de l'énoncé apparaît la plus modulée, se traduisant par un écart type de 22,12 Hz. Vient ensuite le groupe 1 avec une marge de dispersion de 17,80 Hz, et en dernier lieu, le groupe 3 avec une déviation des valeurs moyennes de 7,67 Hz.

Mélodie des énoncés chez les hommes

GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3	
Terminal Hz	Non- Terminal Hz	Terminal Hz	Non- Terminal Hz	Terminal Hz	Non- Terminal Hz
150,14	176,28	105,35	124,90	112,6	118
126,13	117,63	111,07	107,30	95,55	127,77
115,5	140,87	112,38	111,5	110,5	125,88
123,4	105,57	123,33	118,25	123,5	120,75
112,5	115,6	107,88	123		
122,7	113,85	96,71	108,57		
102,6	110,83	103,18	114,55		
97,75	116	110,25	101,75		
E= 14,82	19,79	7,82	7,76	9,29	5,12
M= 121,84	123,82	108,15	112,79	106,2	123,78

Tableau 2: Mélodie des énoncés masculins, pour les 3 groupes sociaux. M = moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = écart type.

Si on analyse les données à partir du tableau #2, nous pouvons remarquer, dans les phrases terminales, une plus grande modulation chez les informateurs du groupe 1, avec un niveau de dispersion de 14,82 Hz, suivis du groupe 3, avec un écart type de 9,29 Hz et une modulation plus faible dans le groupe 2, avec une valeur de dispersion de 7,82 Hz.

Quant aux phrases non terminales, la modulation se présente dans un ordre décroissant, du groupe 1, avec la plus grande modulation, déterminée par un écart type de 19,79 Hz, suivi du groupe 2, avec une dispersion de 6,6 Hz, et finalement, du groupe 3, qui présente une modulation presque «linéaire», avec une déviation des valeurs moyennes de 5,12 Hz.

Lorsque l'on compare la modulation des énoncés des deux sexes, notre étude ne peut se fonder exclusivement sur la valeur donnée par l'écart type. En effet, la voix féminine présente, d'une manière générale, un niveau beaucoup plus élevé. Si l'on veut donner une image correcte de la perception, il faut effectuer en pourcentages, la comparaison de la modulation des énoncés masculins et féminins.

Nous établirons le niveau de modulation en calculant le pourcentage issu du rapport entre l'écart type et la valeur moyenne obtenue.

Pourcentage de modulation des groupes féminins

Énoncés terminaux		Énoncés non terminaux
	GROUPE # 1	
$\frac{22.40 \times 100}{201,44} = 11,11\%$		$\frac{17.80 \times 100}{202,09} = 8,80\%$
	GROUPE # 2	
$\frac{19.60 \times 100}{186,86} = 10,48\%$		$\frac{22.12 \times 106}{186,70} = 11,84\%$
	GROUPE # 3	
$\frac{15.29 \times 100}{185,32} = 8,25\%$		$\frac{7.67 \times 100}{186,46} = 4,11\%$

Pourcentage de modulation des groupes masculins

Énoncés terminaux		Énoncés non terminaux
	GROUPE # 1	
$\frac{14.82 \times 100}{121,84} = 12,16\%$		$\frac{19.79 \times 100}{123,82} = 15,98\%$
	GROUPE # 2	
$\frac{7.82 \times 100}{108,15} = 7,23\%$		$\frac{7.76 \times 100}{112,79} = 6,88\%$
	GROUPE # 3	
$\frac{9.29 \times 100}{106,2} = 8,74\%$		$\frac{5.12 \times 100}{123,78} = 4,13\%$

En général, du point de vue strictement linguistique, on relève une variation plus faible dans les énoncés terminaux.

Si l'on compare les résultats obtenus, aussi bien dans les groupes masculins que les groupes féminins, on constate que les différences de variation sont surtout fonction de l'origine sociale. Si l'on met à part les énoncés non terminaux des groupes féminins (où le groupe 2 est légèrement déviant), tous les autres présentent un patron analogue. C'est dans les classes sociales les plus favorisées que la

variation mélodique est la plus grande. La variation de la modulation décroît d'une manière générale du groupe 1 au groupe 3. Le phénomène est particulièrement sensible dans les énoncés non terminaux des groupes masculins où les pourcentages de variation sont bien différenciés: 1. - 15,98%, 2. - 6,88%, 3. - 4,13%.

Débit des énoncés féminins

La valeur du débit – vitesse d'élocution – est calculée par le nombre de syllabes prononcées par seconde.

	GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3	
	Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal
	9,09	7,43	10,52	9,17	5,72	5,44
	8,21	5,92	8,64	8,6	9,78	6,25
	4,02	5,51	4,04	7,6	7,75	5,34
	10,52	3,01	10,81	4,28	11,11	7,6
	5,71	6,66	7,07	8,79	7,10	6,62
	5,29	6,77	7,43	6,61	6,66	5,40
			9,47	10,61		
			8,10	5,14		
E=	2,19	2,15	2,24	2,17	2,15	2,10
M=	7,57	6,85	7,58	7,66	7,74	7,57

Tableau 3. Débit, en syllabes/seconde des énoncés féminins pour les 3 groupes sociaux. M = moyenne. E = Écart type.

Les valeurs numériques indiquent, comme on peut le remarquer dans le tableau #3, que les femmes du groupe 1, dans les énoncés terminaux, présentent une valeur de 7,57 syllabes par seconde et dans les énoncés non terminaux, une valeur très légèrement inférieure de 6,85.

Celles du groupe 2 dans les énoncés terminaux présentent une valeur moyenne de 7,58 et dans les énoncés non terminaux, de 7,66. Comme dans le cas antérieur, la différence est donc non significative.

Dans le groupe 3, la valeur moyenne des énoncés terminaux est de 7,74 et celle des énoncés non terminaux, de 7,57.

La marge de dispersion entre les énoncés émis varie entre 2,10 et 2,24, quantités tout à fait négligeables. Il n'y a donc de rapport de contraste ni entre les trois groupes ni entre les énoncés terminaux et non terminaux.

Débit des énoncés masculins

GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3	
Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal	Terminal	Non-Terminal
8,95	6,50	9,09	5,26	8,04	7,14
13,43	8,69	6,99	3,70	8,00	11,47
7,22	10,38	7,43	7,33	4,76	5,40
7,48	12,85	8,46	4,62	9,52	7,40
10,20	5,85	9,09	8,87		
8,57	4,78	6,20	6,38		
9,56	9,6	7,78	6,89		
8,47	8,25	8,69	8,87		
E= 2,20	2,23	2,20	2,24	2,20	2,20
M= 8,17	8,19	8,24	8,06	7,95	7,95

Tableau 4: Débit des énoncés masculins pour les 3 groupes sociaux. M = moyenne des valeurs de la liste de chaque sujet. E = écart type.

Si l'on examine le tableau #4, on peut remarquer que le débit du groupe 1 a une valeur moyenne de 8,17 syllabes par seconde, dans les énoncés terminaux et de 8,19 dans les non terminaux. Pour le groupe 2, les valeurs correspondantes sont de 8,24 et de 8,06. Pour le groupe 3, les valeurs sont un peu inférieures à celles des deux autres groupes, aussi bien dans les énoncés terminaux que dans les non terminaux, soit 7,95 syllabes par seconde dans les deux cas.

La marge de dispersion entre toutes les émissions des deux types de phrases oscille entre 2,20 et 2,24 syllabes par seconde.

Si l'on compare les données relatives au débit dans les énoncés masculins et féminins, bien que la différence ne soit pas vraiment significative, on peut dire que ces valeurs sont plus élevées chez les informateurs masculins, ce qui signifie que la

quantité de parole produite serait plus grande puisque le nombre de syllabes émises par unité de temps est supérieure.

On considère depuis bien longtemps que les femmes parlent plus, et plus vite que les hommes. Les données dont on dispose ici, sans aller jusqu'à démontrer, le contraire – les différences n'étant pas vraiment significatives – contribuent au moins à remettre en question ces idées reçues.

Marques prosodiques de la pente finale des énoncés

Nous avons analysé dans les énoncés des informateurs des deux sexes et appartenant aux trois classes sociales décrites, l'attaque (initiale de l'émission), la finale et la pente résultante de chaque énoncé.

On a mesuré la pente en comparant les chiffres, en Hz, de l'attaque et de la finale de chaque groupe phonique. Examinons, à partir des données, les différences observées.

Énoncés non terminaux dans les groupes féminins

GROUPE 1			GROUPE 2			GROUPE 3		
Attaque	Finale	Long	Attaque	Finale	Long	Attaque	Finale	Long
Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s
196	200	121	198	160	109	191	203	147
180	173	135	224	174	150	171	179	164
245	239	127	181	207	92	174	204	131
205	220	199	178	198	140	180	189	92
178	166	120	186	170	91	222	195	166
192	202	118	167	160	136	189	179	148
			179	160	113			
			213	186	175			
E= 27,14	30,04	33,29	18,57	19,37	23,59	20,69	10,39	30,35
M= 200,8	199,6	140,9	187,57	175,57	118,71	187,6	194	140

Tableau 5: Énoncés non terminaux dans les groupes féminins. M = Moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = Écart type. Long = Durée de chaque groupe phonique.

L'attaque: Dans le tableau #5, on peut voir que les groupes 2 et 3 présentent des valeurs similaires mais qu'il n'en est pas ainsi du groupe 1, avec une différence de près de 13 Hz et une dispersion des valeurs moyennes plus significatives (27,14 Hz).

Finale: Dans les groupes 1 et 3, la valeur de la partie finale de la courbe intonative varie peu alors qu'elle baisse considérablement dans le groupe 2 (tableau #5).

Remarquons aussi que l'écart type augmente progressivement du groupe 3 au groupe 1 avec les valeurs suivantes: 10,39 Hz, 19,37 Hz et 30,84 Hz. On pourrait donc être amené à penser que plus le niveau social est élevé, plus on est sensible à la modulation.

Pente de la courbe intonative

Nous avons déterminé la pente, P, de chaque énoncé en calculant la différence entre la moyenne de hauteur des attaques (initiale des énoncés) et la moyenne de hauteur mélodique des finales des énoncés (Voir chiffres du tableau #5).

$$\text{Groupe 1: } P = \frac{200,8 \text{ Hz} - 199,6 \text{ Hz}}{140,4 \text{ c/s}} = 0,0008$$

$$\text{Groupe 2: } P = \frac{187,57 \text{ Hz} - 175,57 \text{ Hz}}{118,71 \text{ c/s}} = 0,10$$

$$\text{Groupe 3: } P = \frac{187,6 \text{ Hz} - 194 \text{ Hz}}{140 \text{ c/s}} = -0,04$$

On voit que la pente de la courbe intonative des énoncés du groupe 1 est pratiquement nulle (0,008), celle du groupe 2 est très légèrement descendante (0,10), et enfin celle du groupe 3, légèrement ascendante (-0,04), est la seule à marquer quelque peu la continuité.

En conclusion, nous pouvons dire que les groupes non terminaux se caractérisent par une variabilité de la pente mélodique de l'énoncé qui révèle, non des facteurs sémantiques grammaticaux mais des variations expressives (Voir E, dans le tableau 5).

Énoncés terminaux dans les groupes féminins

GROUPE 1			GROUPE 2			GROUPE 3		
At.	Fn.	Lg.	At.	Fn.	Lg.	At.	Fn.	Lg.
Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s
195	192	88	194	176	95	183	194	148
181	174	73	174	190	81	172	161	92
191	198	119	195	202	129	180	168	116
247	204	76	160	166	74	194	237	90
218	181	140	168	168	99	178	173	183
192	174	170	177	165	121	232	194	150
			227	165	95			
			241	169	111			
E= 26,43	12,25	33,29	22,52	14,59	19,85	8,11	30,74	39,63
M= 206,4	189,8	140,4	185	176	99,14	181,4	186,6	125,8

Tableau 6: Énoncés terminaux dans les 3 groupes sociaux féminins, M = Moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = Écart type. At. = attaque, Fn.= Finale, Lg. = longueur du groupe phonique.

Attaque: Si l'on observe le tableau #6, on remarque que l'attaque des énoncés du groupe social 1 présente une valeur moyenne de 20 à 25 Hz supérieure à celle des groupes 2 et 3.

Finale: La valeur moyenne de l'intonème est plus basse dans le groupe 2 (176 Hz) que celle des groupes 1 et 3 où l'on trouve des valeurs presque identiques (189,8 Hz et 186,6 Hz respectivement).

Notons cependant que l'écart type des groupes 1 et 2 (26,4 Hz et 22,52 Hz) est relativement élevé pour l'attaque et faible pour la finale (8,32 Hz et 4,34 Hz), ce qui donne une certaine homogénéité aux pentes des énoncés. Il n'en est pas ainsi pour le groupe 3 où les résultats sont inversés.

En conclusion, il est donc clair que les valeurs absolues de l'attaque et de la finale ne sont pas dans ce cas significatives, les faits pertinents, comme nous le verrons plus loin, sont de nature extra-prosodique.

Pente de la courbe intonative

Groupe 1: $P = \frac{206,4 \text{ Hz} - 189,8 \text{ Hz}}{99,2 \text{ c/s}} = 0,16$

Groupe 2: $P = \frac{185 \text{ Hz} - 176 \text{ Hz}}{99,14 \text{ c/s}} = 0,09$

Groupe 3: $P = \frac{181,4 \text{ Hz} - 186,6 \text{ Hz}}{125,8 \text{ c/s}} = -0,04$

On voit que la pente des groupes 1 et 2 est descendante, conformément à la norme grammaticale. En revanche, la pente du groupe 3 est légèrement ascendante.

Il nous faut signaler ici la présence, dans les trois groupes sociaux féminins, d'un morphème interrogatif à la finale de beaucoup d'énoncés terminaux. Il s'agit des morphèmes «ve?», «no?», «verdad?», qui sollicitent l'attention ou l'assentiment du récepteur.

Ce phénomène se produit dans 66,6% des cas dans le groupe 1, dans 50 et 75% des cas dans les groupes 2 et 3 respectivement. Les pourcentages, comme on l'observe, sont les plus élevés dans les groupes extrêmes. Pourrait-on supposer que dans le groupe 1, on attire volontairement l'attention du récepteur alors que dans le groupe 3, on quête son assentiment? Le simple recours à une «béquille» n'est pas non plus à écarter.

Énoncés non terminaux des groupes masculins

	GROUPE 1			GROUPE 2			GROUPE 3		
	Attaque	Finale	Long	Attaque	Finale	Long	Attaque	Finale	Long
	Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s	Hz	Hz	c/s
	121	121	123	122	118	114	128	105	84
	102	100	92	112	105	162	104	111	61
	109	128	77	113	121	150	106	127	148
	105	121	98	121	101	173	121	124	81
	117	127	188	97	152	169			
	115	125	118	109	114	141			
	117	116	125	114	94	116			
	110	125	109	117	88	124			
E=	7,04	9,77	38,28	24,68	18,93	25,06	13,31	11,37	45,08
M=	11,28	119,85	117,28	120,42	115	142,37	112,66	114,33	97,66

Tableau 7: Énoncés non terminaux dans les groupes masculins. M = moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = Écart type. Long = Durée de chaque groupe phonique.

Attaque: Le tableau #7 montre que dans les énoncés non terminaux, les valeurs de l'attaque des groupes 1 et 3 sont pratiquement identiques (112,28 Hz et 112,66 Hz, respectivement) mais que celles du groupe 2 sont plus élevées (120,42 Hz soit une différence de près de 8 Hz). La marge de dispersion est aussi plus élevée pour le groupe 2 (24,68 Hz). Vient ensuite le groupe 3 (13,61 Hz) et finalement le groupe 1 (7,04 Hz).

Finale: Les valeurs des intonèmes varient dans un ordre décroissant, du groupe 1 au groupe 3, soit 119,85 Hz, 115 Hz, et 114,33 Hz, respectivement. L'écart type, passe de 18,93 Hz pour le groupe 1, à 11,37 Hz pour le groupe 3 et à 9,77 Hz pour le groupe 1.

Pente de la courbe intonative

$$\text{Groupe 1: } P = \frac{112,28 \text{ Hz} - 119,85 \text{ Hz}}{117,28 \text{ c/s}} = -0,06$$

$$\text{Groupe 2: } P = \frac{120,42 \text{ Hz} - 115 \text{ Hz}}{142,37 \text{ c/s}} = 0,03$$

$$\text{Groupe 3: } P = \frac{112,66 \text{ Hz} - 114,33 \text{ Hz}}{97,66 \text{ c/s}} = -0,01$$

Dans les groupes 1 et 3, la pente, légèrement ascendante, est caractéristique des énoncés de continuité tandis que celle du groupe 2 est légèrement descendante.

Dans les énoncés non terminaux, les groupes 1 et 3 sont ceux qui se situent le plus près de ce que l'on considère la norme grammaticale. Les groupes d'énoncés non terminaux masculins et féminins ont les mêmes caractéristiques, à savoir une variabilité du contour intonatif que l'on pourrait expliquer ici aussi à partir de faits sémantiques d'expressivité.

Énoncés terminaux des groupes masculins

	GROUPE 1			GROUPE 2			GROUPE 3		
	Attaque Hz	Finale Hz	Long c/s	Attaque Hz	Finale Hz	Long c/s	Attaque Hz	Finale Hz	Long c/s
	130	118	134	115	112	88	110	107	87
	104	117	169	127	110	143	75	127	100
	106	110	166	118	113	148	123	118	189
	101	107	147	111	115	130	125	121	63
	108	117	147	111	100	77			
	117	127	70	78	100	145			
	107	77	115	107	97	167			
	72	98	118	110	98	138			
E=	10,28	16,06	34,22	15,33	7,43	33,26	24,82	10,01	55,51
M=	109,85	110,42	135,42	109,57	106,71	128,28	102,66	117,33	125,33

Tableau 8: Énoncés terminaux dans les groupes masculins. M = Moyenne des valeurs de chaque sujet de la liste. E = Écart type.

Attaque: Comme l'indique le tableau #8, dans les groupes 1 et 2, les valeurs correspondant à l'initiale des énoncés sont voisines (109,85 Hz et 109,57 Hz, respectivement) alors que dans le groupe 3, la fréquence de l'attaque diminue de près de 7 Hz (102,66 Hz). La marge de dispersion des valeurs obtenues est plus prononcée dans le groupe 3 (24,82 Hz), baisse dans le groupe 2 (15,33 Hz) et se réduit encore dans le groupe 1 (10,28 Hz).

Finale: Les valeurs des intonèmes (tableau #8) varient dans l'ordre suivant: groupe 3 (117,33 Hz), groupe 1 (110,42 Hz), et groupe 2 (106,71 Hz). Le groupe 1 est celui qui présente la marge de dispersion la plus élevée (16,06), suivi du groupe 3 (10,01 Hz) et enfin du groupe 2 (7,43 Hz).

Les variations relevées dans ces énoncés sembleraient dépendre plus de facteurs d'ordre individuel ou expressif que d'ordre socio-culturel.

Pente de la courbe intonative

$$\text{Groupe 1: } P = \frac{109,85 \text{ Hz} - 110,42 \text{ Hz}}{135,42 \text{ c/s}} = -0,004$$

$$\text{Groupe 2: } P = \frac{109,57 \text{ Hz} - 106,71 \text{ Hz}}{128,88 \text{ c/s}} = 0,02$$

$$\text{Groupe 3: } P = \frac{102,66 \text{ Hz} - 117,33 \text{ Hz}}{125,33 \text{ Hz c/s}} = -0,11$$

Le groupe 1 présente une pente presque nulle à tendance ascendante, bien peu fréquente dans ce type d'énoncé terminal. Le groupe 2 diminue faiblement, maintenant ainsi – en quelque sorte – la norme établie, et le groupe 3 a une pente ascendante.

Le groupe 2 est le seul à posséder un patron correspondant à la norme. La courbe mélodique du groupe 1 à pente presque nulle et à tendance ascendante implique «apparemment» doute ou continuité de l'énoncé. Nous mettons «apparemment» entre guillemets car dans ce cas, la tendance ascendante est perçue à l'écoute des enregistrements comme l'expression de la fermeté, de l'autorité, la conviction absolue de ce que l'on dit, tout cela exprimé de manière impérative.

La courbe mélodique ascendante du groupe 3 implique – dans ce cas – une demande d'assentiment. Cette affirmation se fonde sur le fait que 50% des informateurs emploient le morphème interrogatif «no?» pour la demande d'assentiment. Ce phénomène n'apparaît que dans le groupe 3 des énoncés terminaux masculins.

Conclusion

L'analyse des données achevée, nous pouvons résumer les faits phonostylistiques observés dans cette brève investigation.

1. En ce qui concerne la mélodie de la phrase, les contours intonatifs présentent une légère différence d'ordre sexuel et une différence plus marquée d'ordre social. La structure intonative générale est en effet un peu plus modulée dans les groupes féminins. On observe en même temps une plus grande modulation dans les groupes 1, hommes et femmes. On pourrait supposer qu'une modulation de l'intonation plus marquée est un symbole de prestige social.

2. Le débit, dans les expressions examinées, ne montre pas de différence d'ordre socio-culturel, les valeurs, d'un groupe à l'autre, varient très peu. En revanche, on note une différence d'ordre sexuel: le débit apparaît plus élevé dans les énoncés «isolés» issus des groupes masculins. Cela contribue à démystifier les croyances généralement admises selon lesquelles les femmes seraient celles qui parleraient le plus vite.
3. L'étude des pentes des énoncés non terminaux révèle toute une gamme de variabilité, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il n'y a donc pas d'élément significatif de distinction entre les groupes et pas non plus entre les sexes. Il n'en va pas de même dans les énoncés terminaux où on peut remarquer une intonation descendante dans les groupes féminins 1 et 2 alors qu'il n'en est pas ainsi dans le groupe 3. Bien que l'on considère la descente comme la norme grammaticale, et c'est ce que nous avons noté dans cette investigation, il faut souligner la présence dans les deux premiers groupes, mais aussi dans le troisième, d'un morphème interrogatif après l'énoncé terminal. La fréquence d'emploi de ce morphème est plus élevée dans le groupe 3.

On pourrait interpréter le cas du morphème interrogatif des deux manières suivantes: d'une part, dans les deux premiers groupes, il serait employé pour retenir l'attention du récepteur; dans le troisième groupe, il correspondrait à un besoin d'assentiment.

Chez les hommes, on note une pente descendante dans le groupe 2, faiblement ascendante dans le groupe 1 et ascendante dans le groupe 3. On pourrait interpréter la tendance ascendante du groupe 1 comme une manifestation de fermeté ou d'autorité. Aucun informateur de ce groupe n'a eu recours au morphème interrogatif, il y a simplement élévation de l'intonation pour retenir l'attention. Il semblerait qu'il ait là un fait de conscience intonative où l'homme attacherait beaucoup d'importance à la manière de dire. Dans le troisième groupe, la pente ascendante est renforcée par l'emploi du morphème interrogatif qui donne à l'énoncé l'allure d'une demande d'assentiment.

S'il est vrai que les comportements entre les premiers groupes masculins et féminins se différencient, il en va tout autrement pour les deux groupes n°3. Cela pourrait signifier que le recours au morphème interrogatif, utilisé comme un besoin d'assentiment, est une marque de caractère social.

Nous savons qu'un phénomène du même ordre que celui que nous venons d'aborder, avec le morphème interrogatif, existe dans le cas de l'anglais. Les finales assertives de type ascendant ont déjà été signalées par Kenneth Pike (1943). Candace Seguinot (1979), Dwight Bolinger (1986) et Eric James (1989).

D'autre part, un phénomène morphologique analogue à celui de l'espagnol vénézuélien (*verdad?*, *no?*, *ve?*) est facilement observable dans l'anglais canadien, où les finales assertives sont fréquemment suivies d'un morphème à fonction phatique ou interrogative du type: *eh?* (Walter Avis, 1972).

Dans le cas du français, nous n'avons pas connaissance d'une étude systématique complète de faits prosodiques analogues. Pierre Léon (1971: 13-41) signale cependant la présence de courbes assertives de pente ascendante, comme conséquence de l'emploi de «*hein!*» en fin d'énoncé.

La dimension sociale de ce phénomène n'a pas fait l'objet d'études poussées de phonétique expérimentale. Toutes les études effectuées pour comparer l'intonation des hommes et des femmes concluent que l'intonation féminine est moins assurée, moins ferme que celle des hommes. Il faut souligner qu'aucune de ces études ne semble tenir compte de l'origine sociale des locuteurs.

Notre étude semble bien indiquer que cette dimension sociale est le facteur différenciateur le plus important pour l'espagnol du Vénézuéla.

On peut imaginer alors que si les études antérieures étaient réexaminées en tenant compte des mêmes facteurs sociologiques, d'autres conclusions pourraient être formulées.

Nous espérons donc que notre étude apportera une modeste contribution à ce problème prosodique de caractère universel. Il est bien évident aussi que les variations observées ici devront être étudiées dans un corpus plus vaste. Les nôtres ne font qu'indiquer une tendance générale.

L'intonation est un merveilleux instrument, non seulement pour l'étude des fonctions linguistiques, mais aussi, comme on l'a vu ici, pour la transmission de messages occultes dans le tissu complexe des relations sociales.

Elsa Mora
Universidad de Los Andes

Références

- AVIS, Walter S. (1972) «So eh? is Canadian, eh?», *The Canadian Journal of Linguistics* 17, 84-104.
- BOLINGER, Dwight (1986) *Intonation and its Parts: Melody in Spoken English*, Stanford, California: An Interim Report. London, Harrap.
- BREND, Ruth (1971) «Male-Female Intonation Patterns in American English», *Seventh International Congress of Phonetic Sciences*, The Hague: Mouton 1972, pp 866-970.
- BREND, R. (1975) «Male-Female intonation patterns in American English», in Barrie Thorne and Nancy Henle, eds. *Language and sex: Difference and Dominance*, Rowle, Mass., New-Bury House.
- EBLE, Connie (1972) «How the Speech of some is more equal than others». Paper presented at *Southeastern Conference on Linguistics*.
- JAMES, E., C. Mahut et G. Latkiewicz (1989) «Investigation of on apparently new intonation pattern in Toronto English», *Information/Communication*, Vol. 10, 11-17. University of Toronto.
- JOHNSON, Marion R. (1976), «Canadian Eh», *Ohio State University Working Papers in Linguistics*, 21, 153-160.
- KEY, Mary (1972) «Linguistic Behavior of Male and Female», *Linguistics*, 88, 15-31.
- LAKOFF, Robin (1975), *Language and Woman's place*, New York, Harper and Row.
- LÉON, Pierre (1971), *Essais de Phonostylistique*, Studia Phonetica 4, Montréal, Paris, Bruxelles, Didier.
- LÉON, Pierre et Philippe Martin (1969), *Prolégomènes à l'étude des Structures Intonatives*, Studia Phonetica 2, Montréal, Paris, Bruxelles, Didier.
- LÉON, Pierre et Philippe Martin eds. (1979), *Toronto English*, Studia Phonetica, 14, Paris, Montréal, Bruxelles, Didier.
- LÉON, Pierre et Mario Rossi (1979), *Problèmes de Prosodie*, Studia Phonetica, vol 17 et 18, Montréal, Paris, Bruxelles, Didier.
- MC CONNELL-GINET, Sally (1978), «Intonation in a Man's world»/Signs: *Journal of Women in Culture and Society*, vol. 3, no. 3. University of Chicago.
- NAVARRO, T. Tomas (1974), *Manual de Entonacion Espanola Labor*, S.A. Madrid.

- OLSEN, Carrol (1981) «Sex differences in English intonation observed in female impersonation» *Information/Communication*, vol. 2, 30-44, Toronto, Phonetics Laboratory.
- PIKE, Kenneth (1943) *Phonetics: A Critical Analysis of Phonetic Theory and a technic for the Practical Description of Sounds*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- PILCH, Herbert (1984), «La Tonalité Linguistique», *La linguistique*, vol. 20, Fascicule 2, pp. 29-48, Presses universitaires de France, Paris.
- SÉGUINOT, Candace (1979), «The intonation of Yes-No Questions» in Léon and Martin (1979) pp. 129-141.